

dant en chef l'île Bourbon, BOUVET de LOZIER, le 9 mai 1815, par un sieur SALÈLES, nous lisons :

« Il y eut à l'époque de mon second voyage une expédition faite en ambassade par les Anglais. Ils furent mal reçus et les cadeaux renvoyés. J'étais présent à Canton quand ils furent vendus en vente publique. J'avoue que cette contrariété n'a pas été citée avec toutes ses particularités, cependant elle est réelle, et j'ai eu tous les plus petits détails. Si pareille expédition eût été faite de la part des Français, elle eût réussi avec tout l'avantage et la considération que les Cochinchinois sont en disposition de nous offrir d'après l'attachement qu'ils portent aux Français qu'ils aiment en reconnaissance des obligations qu'ils ont à l'évêque d'Adran ».

Au cours de ses pérégrinations dans l'Extrême-Orient, Renouard de Sainte-Croix rencontra à Macao, l'un des officiers français qui avaient aidé l'évêque d'Adran à faire monter Gia-long sur le trône d'Annam : Jean-Marie DAYOT, était d'origine bretonne, d'une famille de Redon, qui s'était établie à l'Île-de-France; il commandait l'*Adélaïde*<sup>1</sup> lorsqu'en 1786, PIGNEAUX de BEHAINE engagea ses services avec ceux de J. B. Chaigneau, Philippe Vannier, etc.; il fut placé à la tête d'une division navale de deux navires annamites : le *Dong-nai* et le *Prince de Cochinchine*<sup>2</sup>. Dayot remit à Sainte-Croix ses notes et des

1. « En 1786, il commandait la polacre l'*Adélaïde*, bâtiment armé à l'Île de France pour aller prendre à Pointe-de-Galles et à Mascate un chargement de salpêtre et des épices. La prise de ce bâtiment par des pirates mahrattes amena de nombreuses réclamations de l'armateur. Dayot vint à cette occasion à Pondichéry. Son but était d'obtenir l'intervention de M. de Conway, alors gouverneur des Indes françaises, auprès de la régence mahratte, afin que le bâtiment capturé fût rendu à son légitime propriétaire ». (Alf. Brissaud, *Jean-Marie Dayot*, pp. 519-520, *Revue maritime et col.*, XCVIII, 1898, p. 519).

2. Tru'o'ng Vinh-ky, *Cours d'hist. annamite*, II, p. 226.